



Comité JUDO JU JITSU de Côte d'or

Siège social : 3 rue des Molidors 21000 DIJON
Tel : 06 71 22 42 70 - @ : president_comite21@ffjudo.com
Cadre technique : 06 62 23 16 17 - @ : patrick.trepost@ffjudo.com
Site internet : <https://comitejudo21.ffjudo.com/>



QUESTIONS DIVERSES PORTEES A L'ORDRE DU JOUR

Salle de réunion à côté de la Mairie
Route de Fontaine Française 21657 Varois et Chaignot

« Les associations désireuses de voir porter des questions diverses à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent adresser leurs propositions au siège du comité départemental au **moins dix jours avant la date de la réunion** »

Chaque question portée à l'ordre du jour doit être présentée par le Président du Comité Départemental, qui peut ensuite inviter un responsable concerné à intervenir.

Les débats se déroulent sous l'autorité du Président, qui donne la parole aux membres de l'assemblée qui le désirent.

Avant chaque intervention, les membres de l'assemblée départementale sont invités à se présenter.

QUESTION(S)

Fait à, le

Pour le comité directeur du club :

le Président

